

Image not found or type unknown



reprise d un bail terminé

Par **filopas**, le **28/02/2012** à **15:13**

bonjour, je viens de faire l acquisition d un commerce auprès d un liquidateur judiciaire, le bail est terminé depuis 2009.

il est je suppose tacite reconductible, le propriétaire veut refaire un bail avec des clauses restrictives quels sont mes droits ?

je pense que je ne dois pas le signer

merci d avance